

# Déclaration des performances

Référence: DOP 3-03

version 2 : 3-6-2019

1. Code d'identification unique du produit : éléments linéaires en béton armée  
B, L : poutres en béton armé  
K : poteaux en béton armé
2. Identification : Chaque élément est muni d'une étiquette reprenant la référence du projet et le numéro d'identification unique de l'élément.
3. Usage : Élément porteur dans l'édification de bâtiments et d'autres constructions civiles.
4. Fabricant : Concreton SA  
Diebeke 37  
B-9500 Geraardsbergen  
Belgique  
tél 054/41.55.77  
[info@concreton.be](mailto:info@concreton.be)
5. Système d'évaluation et de vérification du maintien des performances : Système 2+
6. Prestations de l'organisme notifié : L'organisme notifié Probeton (référence d'identification 1176) a réalisé sous le système 2+, l'inspection initiale des installations de production et du contrôle de la production en usine. Il assure de façon permanente la surveillance, l'appréciation et l'évaluation du contrôle de production en usine. Dans ce cadre, il a délivré le certificat de conformité du contrôle de production en usine.
7. Norme harmonisée : EN 13225 complété par les corrections, les addenda et les annexes nationales éventuelles.

8. Performances

<i>Caractéristiques essentielles selon le tableau ZA.1 de la norme EN 13225</i>	<i>Performance</i>
Résistance à la compression du béton	C30/37 à C80/95
Résistance ultime et limite d'élasticité en traction de l'acier armature passive acier précontraint	$f_{yk} = 500 \text{ N/mm}^2$ , $f_{tk} = 550 \text{ N/mm}^2$ pas d'application
Résistance mécanique (méthode 3)	déterminé par projet
Résistance au feu (méthode 3)	déterminé par projet
Substances dangereuses	NPD (performance non déclarée)
Durabilité vis-à-vis de la corrosion	déterminé par projet
Dispositions constructives	déterminé par projet

9. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 ci-dessus sont conformes aux performances déclarées reprises au point 8. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant, par



Lisen Kockelberg  
Geraardsbergen, le 3 juin 2019